



Ligue Régionale Rhône-Alpes de Cyclotourisme



Ain - Ardèche - Drôme - Isère - Loire - Rhône - Savoie - Haute-Savoie

E-mail : ffct.lra@gmail.com
Site : <http://cyclorhonaipin.org>



Objet de la réunion	Date de la réunion	Lieu de la réunion
Réunion CD	24 octobre 2009	Bourgoin-Jallieu
Rédacteur	Nombre de Pages	Date prochaine réunion
Michel PERROT	7	12 décembre 2009

Nom	Fonction	CODEP	Fonction CoDep	Téléphone Portable	e-mail	P : Présent A : Absent Pv : Pouvoir
J.J. PECH	Président	69	Président	06 86 96 96 52	jjpech.cyclo@wanadoo.fr	P
E. CARPENTIER	Vice-Président Resp. Communication	69		06 84 69 32 59	mce22@free.fr	P
C. LENOBLE	Vice-Président Resp. Form.	69		06 61 44 39 27	lenoble.claude@neuf.fr	P
M. PERROT	Secrétaire général	01	Président	06 79 18 19 72	mich.perrot@wanadoo.fr	P
G. BERNARD	Trésorier	42		06 71 54 60 85		P
P. PERRARD	Secrétaire adjoint	01		06 77 19 60 51	patrickperrard@yahoo.fr	P
J. VIEL	Resp. Com Jeunesse	38		06 70 55 78 96	viejacques@orange.fr	P
J. GOUNON	Com. Jeunesse	42		06 66 33 89 64	julios42@hotmail.com	P
C. EYRAUD	Com. Jeunesse et VTT	42		06 19 36 55 28	cyril-eyraud@orange.fr	EXC / Pv
A. MICHON	Resp. Com. VTT	69		06 15 03 77 02	aurelien.michon@free.fr	P
M. VALETTE	Resp. Com. Tourisme	26		06 74 78 44 01	monique.valette@cegetel.net	P
R. BEL	Com. Tourisme Correspondant Revue	38		06 83 27 62 66	raymond.bel@orange.fr	P
V. FACCHINETTI	Com. Tourisme VRVV	26	Représente le Codep 26	06 28 33 59 96	vincent.facchinetti@wanadoo.fr	P
E. COLOSIO	Challenges et Brevets	38		06 75 19 28 21	emile.c@sfr.fr	P
P. REY	Resp. Com. Sécurité	69		06 61 43 19 40	domipaulrey@free.fr	P
S. MARIN	Com. Formation	69		06 08 96 51 67	blache.sylvie@akeonet.com	P
J. DEVILLE	Com. Tourisme / RP	69		04 78 45 88 48	jlgd.69@wanadoo.fr	EXC
G. DUCREUX	Com. Formation	42		06 12 52 48 40	gducreux@aol.com	P
S. MAES	Com. Jeunesse	69		06 22 53 30 30	serge.maes842@dbmail.com	EXC
A. BEY		01	Secrétaire	06 10 58 04 65	albey@orange.fr	P
JM. ROBERT		07	Président	06 23 33 61 22	jeanmarievelo07@laposte.net	EXC
H. DEBARD		07	Membre	04 75 23 24 74		P
R. DEPUCCIO		26	Présidente	06 81 95 52 80	roselyne.depuccio@wanadoo.fr	EXC
M. COSTANTINI		38	Président	06 83 49 01 32	mcostantini@wanadoo.fr	P
D. RAVEL		42	Président	04 77 61 75 85	gravel@ch-firminy.fr	EXC
C. BIONDA	-	73	Président	06 68 88 89 26	biondacharles@yahoo.fr	EXC
JP MONGELLAZ		73	Vice-Président	06 71 03 67 16	jean-pierre.mongellaz@orange.fr	P
R. BOULET		73	C. Jeunesse	04 79 65 39 80	ecolecyclosavoie@orange.fr	P
R. USEO		74	Président	06 36 12 18 65	r.useo@wanadoo.fr	P
Y. DURAND	CTN	07		06 74 70 36 48	y.durand@ffct.org	EXC
A. HEISSAT	Secrétaire Admin.	38		04 74 19 16 17	ffct.lra@gmail.com	P

COMPTE RENDU de la REUNION du COMITE DIRECTEUR du 24 OCTOBRE 2009 à BOURGOIN-JALLIEU

Le président salue l'arrivée de « nouveaux » : Gérard DUCREUX, en soulignant le travail accompli par Gérard à la FFCT et de J.P. MONGELLAZ, vice-président du CoDép 73.

Jean-Jacques informe ensuite le Comité Directeur de sa situation professionnelle. Son centre fermera et il ne sait pas, aujourd'hui, où il sera nommé. Il restera sans doute où il est jusqu'en fin 2011 et espère avoir de grandes chances de rester à Lyon ensuite, mais ce n'est pas sûr à 100 %. Ce qui est sûr, c'est qu'il risque d'avoir moins de disponibilités et facilités sur temps de service pour faire le travail associatif. Jean-Jacques va tout faire pour rester président jusqu'à la fin de sa mandature mais peut également envisager la possibilité de démissionner de son poste de président fin 2011, début 2012 s'il y est contraint.

APPROBATION du COMPTE-RENDU du COMITE DIRECTEUR du 5 septembre 09

Des modifications sont à apporter :

Page 3 : Commission Jeunesse : ajouter « les critères régionaux... » à « les rallyes-raids régionaux 2010 commencent à se préparer »

Page 3 : Commission Vtt : corriger Peisey-Vallandry (73)

Page 4 : Communication : à modifier : « L'Ardéchoise étant une manifestation FFCT peut figurer comme publicité sur l'Annuaire. »

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

SECRETARIAT (Michel PERROT) :

Le secrétaire-général rappelle que ce qu'il avait écrit dans le compte-rendu du comité directeur du 5 septembre n'est pas toujours suivi d'effets, à savoir :

- Il regrette d'avoir à faire plusieurs rappels pour recevoir les rapports d'activité des CoDép.
- Il rappelle qu'un mail adressé au président, au secrétaire général ou à la secrétaire administrative doit être mis en copie aux deux autres.
- Il suggère que les responsables de commission mettent préalablement par écrit leur intervention en réunion.

Michel a envoyé à chaque CoDép une fiche de conseils pour rédiger le rapport pour la Ligue. Merci de s'y conformer.

Concernant le voyage du CD en Italie, le transport reviendra environ à 4000 €TTC avec une excursion. Sur une base de 40 personnes, le coût sera de 50 € pour les élus, membres cooptés et présidents de CoDép ou son représentant, et de 100 € pour les non élus. Si nous comptons 20 élus à 50 € + 20 non-élus à 100 € + 1000 € de la Ligue (1000€ représentant l'équivalent du coût d'une réunion de CD, attendu que nous aurons en Italie un CD), nous arrivons aux 4000 € demandés.

Deux dates sont proposées : du 13 mai au 16 mai ou du 21 mai au 24 mai. Après comptage des participants potentiels pour chaque période, le séjour du 13 mai au 16 mai est retenu. Attendu qu'il y a des places disponibles, il faudra lancer un appel auprès des membres des comités directeurs des CoDép pour compléter le car.

Du 1^{er} au 8 mai, la Ligue apportera sa collaboration à un regroupement cyclo à Cervia ouvert à tous, en s'occupant du transport (car + remorque). Le séjour coûtera entre 410 et 430 € par participant ; le transport sera payé à la Ligue (qui reversera la somme totale au cariste) et le séjour aux frères Pomponio. Les inscriptions seront ouvertes à partir du jour de l'AG de la Ligue.

TRESORERIE (Gilles BERNARD) :

Sur un budget prévisionnel de 87 000 € 75 787 € ont été dépensés, soit 87,11 %.

Certains postes ont été surévalués, d'autres sont largement dépassés : les maillots par exemple, le renouvellement du stock n'ayant pas été prévu. Il conviendra d'en tenir compte lors de l'établissement du prochain budget prévisionnel.

En trésorerie, un transfert de 10 000 € a été effectué ce jour du livret bleu sur le compte-courant, ce qui porte sa situation à 48 091,39 €

Le président présente les grandes lignes du Contrat d'Objectifs qu'il a déposé à la Région. 5 thématiques nous concernaient sur les 11 proposées : la formation, les actions envers les jeunes, le développement du tourisme à vélo, la prévention sport-santé des cyclotouristes et le soutien d'actions qui présentent un intérêt régional voire national. Pour cette dernière thématique, le demandeur envoie le dossier à la Ligue qui le soutient ou non. La Ligue reçoit l'argent et le reverse au demandeur.

Il a été décidé par le Comité Directeur de soutenir pour 2010 la Semaine Nationale des Jeunes à St Paul 3 Châteaux à hauteur de 10 000 €. La décision a été prise de **ne pas soutenir la même manifestation tous les ans** et de changer chaque année. Le soutien sera apporté aux grosses manifestations qui accueillent un nombre important de participants et aux 5 BCMF de la Ligue sur demande des organisateurs. Nous pourrions en soutenir plusieurs, mais la somme globale allouée restera la même, quel que soit le nombre de manifestations.

Suite à cette décision, Jean-Jacques a fait un courrier à M. Aumage, président de la Buisicyclette pour lui annoncer qu'il ne bénéficierait pas du soutien demandé, comme ce fut le cas l'an passé, malgré l'envoi du dossier par M. Aumage. La réaction a été vive et a provoqué l'intervention de responsables du Conseil Général de la Drôme auprès de la présidente du CoDép R. Depuccio, lui demandant d'intervenir auprès de la Ligue. Jean-Jacques a annoncé clairement qu'il ne reviendrait pas sur la décision prise. Roselyne a répondu en ce sens au Conseil Général et craint maintenant d'éventuels « retours de manivelle » pour les subventions de son CoDép. Pour nous, l'affaire est close.

Les factures ne sont pas toutes libellées « Ligue Rhône-Alpes Cyclotourisme ». Il faut impérativement qu'elles le soient. Toutes les factures doivent être adressées au secrétariat de la Ligue à la secrétaire administrative qui les transmet ensuite. **Pour les notes de frais**, c'est différent car elles sont internes à notre organisation. Les remboursements de frais doivent être relevés sur la note de frais officielle de la Ligue et doivent être explicites, sinon il n'y aura pas de remboursement.

Gilles rappelle que les repas sont remboursés à hauteur de 15 € (depuis le 5 septembre).

Le trésorier a eu beaucoup de mal à retrouver à quoi correspondent les chiffres de la Formation. Il est nécessaire de connaître, stage par stage, ce qui a été encaissé et dépensé. Désormais Aurore tiendra à jour un tableau pour les commissions Jeunesse et Formation ; il faudra que ce tableau soit parfaitement à jour à la fin de chaque action.

Nous touchons des subventions pour des actions bien déterminées que nous sommes obligés de justifier. Les sommes attribuées ne sont pas toujours complètement dépensées, ce qui pose problème... Une somme allouée doit être entièrement dépensée : à prendre en compte dans les futurs budgets prévisionnels.

Les commissions ont préparé leur **budget prévisionnel** ; il manque la Sécurité et le Tourisme.

Envoyer d'urgence les frais éventuels au trésorier.

Il faudra payer les 2^{ème} et 3^{ème} années des écoles cyclos (3 écoles sont concernées).

COMMISSION FORMATION (Claude LENOBLE) :

Le 12 septembre, stage animateur club à St Bonnet le Château (42) 11 stagiaires

Le 19 septembre, stage adulte expérimenté à Montalieu (38) 14 stagiaires

Le 03 octobre, stage adulte expérimenté à Villeurbanne (69) 6 stagiaires

Le 10 et 11 octobre, dernier week-end stage initiateur 2009 à Villard-de-Lans (38) 32 stagiaires

Le 15 octobre, stage adultes expérimentés à Fontaines St Martin (69) 10 stagiaires

Le 17 et 18 octobre, séminaire de la Commission nationale de formation à Bourges :

Lors de ce séminaire, le principal sujet abordé fut le nouveau plan de formation ainsi que la volonté conformément à l'objectif fédéral pour 2009/2012, de former un maximum d'animateur-club, minimum un par club. Pour cela la fédération apportera une aide financière aux ligues en remboursant la formation de 15 animateurs-club, sur la base de 50 € par personne (en souhaitant que ceux-ci viennent en plus des objectifs fixés par la ligue). 1 par club serait déjà un bon résultat !!!...

Ouverture d'un fichier des cadres PSC1

La commission secourisme demande aux délégués départementaux (DD) à la formation de faire le recensement de tous les éducateurs ayant suivi la formation PSC1 ou mise à niveau et de le faire parvenir par le canal du délégué régional, accompagné du scan ou photocopie de ces documents avant le 31 décembre 2009 ; un message sera envoyé avec des explications à tous les DD.

Stages à venir dans les deux prochains mois.

Le 24 octobre, stage dirigeant à Fraisses (42)

Le 31 octobre 2^{ème} journée, stage dirigeant à Fraisses (42)

Le 7/8/9/10 novembre, stage spécifique moniteurs à Vallon Pont d'arc (07)

Le 14 et 15 novembre, initiateur nouveau plan de formation à Vallon Pont d'arc (07)

Le 18 novembre, 2^{ème} journée animateurs à Montalieu (38)

Le 21 novembre, utilisation du GPS dans l'Ain (01)

Le 22 novembre, 5^{ème} journée initiateur à Vallon Pont d'Arc (07)

Le samedi 28 novembre, journée des délégués sécurité dans l'Ain (01)

Le 28/29 novembre, regroupement des éducateurs à St Jorioz (74) pour lequel il y a encore très peu d'inscrits.

Sont invités : les délégués départementaux, les présidents de CoDép et le président de la Ligue, le président de la commission Jeunesse de la Ligue ainsi que tous les éducateurs qui sont intervenus sur des stages.

L'Annuaire de Formation a été envoyé à tous les CoDép. qui doivent le faire suivre aux clubs. A signaler une erreur concernant le stage dirigeant qui a lieu au mois de janvier (et pas en février).

Il serait bon que la Ligue assure la diffusion de « **Liaison** » par le biais du secrétariat (tous les moniteurs ne le reçoivent pas).

Claude rappelle qu'il faudra être animateur-club pour s'inscrire au **stage initiateur** et qu'il faudra faire la « 5^{ème} journée » pour être responsable d'école cyclo. L'initiateur devra devenir moniteur dans les 3 années qui suivent s'il veut conserver son école cyclo ; les initiateurs devront également être titulaires du PSC1.

Il souligne que « l' **Unité de randonnée Vtt** » est un ouvrage de référence.

La formation des dirigeants pour la zone Nord est prévue à Cornéac (près de La Mure - 38) qui est assez excentré mais qui pourra être déplacée dans le lieu où il y a un grand nombre d'inscrits.

La formation des **adultes expérimentés** (qui n'a plus d'existence officielle) sera tout de même poursuivie dans notre Ligue, considérée comme la 1^{ère} journée de la formation animateur-club. Paul REY et Michel COSTANTINI soulignent que cette journée est un moyen de faire rentrer la sécurité dans les clubs.

Jean-Jacques remercie Claude et fait remarquer que l'Annuaire de Formation qu'il a donné à la Région a été très apprécié. Merci à Sylvie et Manu pour la mise en page.

COMMISSION JEUNESSE (Jacques VIEL) :

Les budgets prévisionnels ont été établis pour les deux rallyes-raids-critériums, la Semaine Nationale Jeunes et Peisey-Vallandry.

Une réunion a eu lieu le 20 octobre avec le directeur de l'office du tourisme de **Peisey-Vallandry**. Les modalités du séjour et du week-end ont été arrêtées. Le CoDép 73 est partie prenante pour aider à faire les circuits route.

Jacques souhaiterait que les responsables d'école cyclo parlent de ce séjour dans leur club, même s'ils ne sont pas disponibles à ce moment. Un effort d'information doit être fait.

Une plaquette sur Peisey-Vallandry, mise au point par Aurélien, paraîtra dans l'Annuaire de Ligue et sera distribuée lors de l'AG avec un bulletin d'inscription au dos.

Jean-Jacques souligne que la commission doit veiller au suivi des **conventions écoles-cyclos** et que l'école cyclo doit fournir un bilan. Toutes les instructions sont notées sur les conventions.

COMMISSION VTT (Aurélien MICHON) :

Trois projets de base permanente sont recensés : la base de Crest qui ne verra sans doute pas le jour du fait de l'implantation de la FFC sur la même zone géographique, Peisey-Vallandry, et Belley où le projet avance, les parcours sont prêts sur le papier, les conventions sont en cours de négociation.

COMMISSION TOURISME (Monique VALETTE) :

Une réunion de la commission s'est tenue avant la réunion du comité directeur. Michel Perrot en fait le compte-rendu :

En 2009, à part une réunion vélos-routes-voies-vertes et la participation au salon Mahana en mars à Lyon, rien n'a été fait.

Il est rappelé que les réunions **AF3V-Ligue** doivent être conjointes et que la convocation doit émaner de la Ligue et non de l'AF3V. Il faudra prendre contact avec le responsable régional de l'AF3V Albert Cessieux afin d'avoir des informations sur le fonctionnement de l'AF3V et établir une collaboration. Il faudra participer à chaque réunion régionale. La réunion prévue en janvier sera l'occasion de rencontrer les responsables des relais départementaux.

Il faudra également se rapprocher du délégué national Tourisme de la FFCT. Le travail de notre commission Tourisme s'avère difficile car elle part sans aucune base et la commission nationale est également relativement récente. Les dossiers de Roselyne n'ont toujours pas été communiqués.

La Revue Cyclotourisme comporte deux aspects :

- la promotion avec de courtes interventions dans les AG de CoDép , lors de l'AG de la Ligue, et dans les grandes manifestations sous forme de stand (SNJ, Ardéchoise, randonnées de plus de 1000 participants...). Le kit de communication de la FFCT qui contient des revues à distribuer pourra être utile. Notre correspondant régional est Raymond BEL.

- les articles à fournir en sollicitant les clubs et les comités.

Jean-Jacques propose de réaliser un diaporama sur la revue pour l'AG de la Ligue et qui serait réutilisable pour les AG de CoDép.

Raymond BEL prendra contact avec les responsables fédéraux de la revue : Gérard HAMON et Michel SAVARIN.

Les randonnées permanentes : Il faut les mettre en valeur et les développer. Jean DEVILLE continuera le suivi.

La promotion du Tourisme à vélo : Il faut faire l'effort de participer aux diverses réunions qui s'y rapportent. Un grand nombre d'organismes sont concernés.

La collaboration avec les commissions Communication et Sécurité ne doit pas être oubliée.

Concernant le **projet « une ville, un club »**, nous avons fait des propositions qui sont remontées à la Fédération ; il faudra sans doute provoquer une réunion avec le responsable Henri Dusseau.

Etre connu et se faire connaître doit être l'objectif principal jusqu'en 2012.

Emile COLOSIO fait le point par département sur les fiches non retournées pour le **Challenge de Ligue**. Les présidents de CoDép sensibiliseront les clubs qui n'ont pas répondu et Aurore leur enverra un courrier.

Seulement une quinzaine de Brevets de Ligue ont été réalisés (sur 13 000 licenciés !!!). Il faudra voir si nous maintenons ce brevet en 2010 et si oui, voir si le règlement est à modifier.

COMMISSION SECURITE (Paul REY) :

Paul fait remarquer une importante augmentation de l'accidentologie en 2009 au niveau de la ligue Rhône-Alpes. On est passé de 133 (en 2008) à 235 accidents déclarés, soit une augmentation de l'ordre de 80 % ; Les départements qui ont le plus augmenté sont l'Ain, l'Ardèche, l'Isère, le Rhône et la Savoie. Le Vtt représente 20 % des accidents : les accidents « route » ont lieu à 30% en agglomération et à 50 % en rase campagne. Le casque est porté par presque 99 % des accidentés

Paul revient sur l'importance du stage « adulte expérimenté » qui, avec les exercices de maniabilité représentent deux actions de base fortes pour la sécurité.

Paul et Jean-Jacques ont assisté au C.R.O.S. à une réunion pour la présentation aux Ligues de la mallette pédagogique « Sport-Santé ». Sur les 7 thèmes abordés, 3 nous concernaient : le sport dans la société, les bienfaits de la pratique sportive, l'alimentation et la santé. Les autres thèmes portaient essentiellement sur le dopage. La mallette nous parviendra d'ici 2 à 3 mois. Nous verrons à ce moment l'utilisation que nous pourrons en faire.

Paul a assisté à une réunion avec les délégués sécurité des clubs de l'Ardèche. Ce codep a réussi à établir une relation forte avec les services techniques du Conseil général .Ils ont un nouveau délégué « sécurité » au niveau du Codep, Michel Chambonnet (un ancien des services techniques du CG de l'Isère !! bonne recrue).

Une réunion sur la prévention cardio-vasculaire et la diététique se tiendra dans le Rhône le 27 novembre.

Jean-Jacques rappelle qu'il existe à la Ligue un trophée sécurité (page 23 de l'Annuaire). Il est à faire connaître dans les CoDép.

Deux demandes de « ruban bleu sécurité » du CoDép 38 (pour le Club Cyclo de St Romans) et du CoDép 69 (pour Gilbert PELLOUX) ont été transmises à la Fédération.

A noter l'expérience intéressante du club de Varcès qui a organisé un parcours pilotage-maniabilité pour les cyclos notamment les personnes âgées.

COMMISSION COMMUNICATION (Emmanuel CARPENTIER) :

L'Annuaire contient maintenant tout ce qui est sur le « OIN », mais Manu peut encore ajouter des manifestations.

Divers logos seront utilisés :

- un logo pour les manifestations susceptibles d'accueillir des handicapés
- un logo pour les randonnées et manifestations qui accueillent et encadrent des jeunes
- un logo pour les clubs qui ont une école cyclo ou une structure d'accueil pour les jeunes
- un logo (la grenouille) pour les clubs 100 % Vtt

Le premier « bon à tirer » parviendra entre le 1^{er} et le 16 novembre. Les commissions recevront le 1^{er} cahier et les présidents de CoDép les 2^{ème} et 3^{ème} cahiers qui seront à corriger. Le deuxième « bon à tirer » sera pour fin novembre.

Les CoDép 26, 69, 73 et 74 inséreront une pub.

La plaquette de la Ligue sera mise en chantier après l'AG. Elle sera sans doute constituée d'une pochette A4+ pour les informations permanentes avec à l'intérieur des fiches correspondant aux différentes commissions ou autres documents.

COMMISSION DES LITIGES (Patrick PERRARD) :

Patrick rappelle que chaque CoDép devra désigner deux personnes pour tenir les urnes lors de l'AG de la Ligue. Ces noms devront être communiqués pour le comité directeur du 12 décembre.

Pour les bulletins de vote, Patrick enverra la plaquette à Aurore ; 4 bulletins de couleur différente seront utilisés.

RAPPORTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX : voir document joint.

Le président apporte quelques commentaires : Jean-Jacques participera aux AG des CoDép 01 et 07 auxquelles il a été invité. Par rapport au CoDép 07, il fait remarquer une fois de plus la disparité d'un département à l'autre en ce qui concerne le CNDS. Il se félicite de l'implication du CoDép 26 pour les handicapés. Jean-Jacques relève un décalage par rapport aux dates dans le rapport du CoDép 42. Il relève pour le CoDép 74 les problèmes du BCMF qu'il pensait résolus, le faible nombre de participants à la fête du cyclotourisme, l'absence de deux écoles cyclo au critérium départemental et l'invitation d'Henri Dusseau

Jean-Jacques qui a participé à l'AG du CoDép 38 nous livre ses impressions. 37 clubs présents sur 74, c'est peu. Faire une AG en soirée n'est peut-être pas souhaitable, certains participants venant de loin. Le problème de trésorerie a perturbé l'AG. Il a été étonné par l'absence de récompenses. Un diaporama aurait agrémenté la réunion. Jean-Jacques remercie Michel COSTANTINI pour le bon accueil qui lui a été réservé.

INFOS DE LA FFCT :

Le projet Innsbruck-Albertville 2011 est un raid transalpin de la FFCT. Le club d'Albertville est sollicité pour accueillir l'arrivée. Si le club le demande, une aide pourra leur être attribuée par la Ligue.

L'A.G. DE THÔNES :

Le comité directeur du 12 décembre sera en partie consacré à la préparation de l'assemblée générale.

L'hôtel est réservé pour 13 chambres doubles (10 € de supplément pour une chambre simple).

Il reste au Comité Directeur de la place pour deux féminines et un médecin.

Sachant que les membres cooptés ne peuvent le rester qu'une année, que le CD est complet, et qu'il faudrait donc une assemblée générale extraordinaire pour modification des statuts (nombre d'élus) s'ils désiraient être élus au CD, Jean DEVILLE et Gérard DUCREUX ne souhaitent pas se présenter mais continueront le travail dans leur commission respective et dans la mesure de leurs disponibilités. Serge MAES restera également membre de la commission Jeunesse.

Pour le repas, nous avons reçu un devis de 22 € vin et café compris. Le club de Thônes assurera le service. L'apéritif sera pris en charge par le club (sur les 800 € accordés par la Ligue).

Le comité directeur approuve à l'unanimité le cadeau donné à chaque participant qui sera un reblochon de 240 g à 2,15 € TTC pour 300 pièces + 25 € pour la mise sous vide. L'excès éventuel pourra être repris. Nous en aurons 20 à 30 gratuitement.

Jean-Jacques demande aux présidents de Comité d'inciter les clubs à venir en leur annonçant une « surprise agréable »... Il faut que les clubs qui ne viennent pas envoient leur pouvoir...

Il y aura aussi peut-être un cadeau offert par l'Office du Tourisme de Peisey-Vallandry.

Les stands présents seront ceux de la Ligue, des frères Pomponio, du club de Thônes, de l'Office du Tourisme et de Peisey-Vallandry et éventuellement un producteur local.

Jean-Jacques insiste sur le fait qu'il faudra absolument éviter tout imprévu ; il faut que l'AG soit prête très tôt. Nous ne devons plus rien avoir à faire en arrivant dans la salle.

Le rapport moral sera classique, le rapport de clôture un peu moins !!!... Les responsables des commissions auront leur intervention prête, minutée, avec si possible un diaporama. Tous les diaporamas seront mis sur le même ordinateur (en prévoir un en secours). Manu coordonnera l'opération et assurera la projection en AG.

Les effectifs ont été arrêtés au 30 septembre ; le quorum est à 543 voix.

Il faudra inviter le représentant des membres individuels des CoDép qui en ont un, à savoir les CoDép 26, 69, 07 (?).

Deux solutions sont envisagées pour l'envoi des invitations aux clubs : l'envoi par mail ou l'envoi postal. L'envoi par courrier postal est choisi par 7 voix contre 4 pour le mail. Sont à envoyer : ordre du jour, rapport moral, rapport financier, budget prévisionnel, rapport d'activité, pouvoir, fiche pour le repas, plan d'accès. Ces rapports seront faits pour le prochain CD du 12 décembre et seront entérinés. Aurore commencera la préparation dès le 4 novembre.

Jean-Jacques souhaite inviter les 9 jeunes qui ont participé au critérium national, leur offrir un cadeau et les inviter au repas. Il souhaite également inviter les nouveaux clubs (ils sont 7) et leur offrir un cadeau (abonnement à La Revue ? repas ? ... à étudier).

Il faudra trouver quoi offrir à nos invités qui seront à la tribune... (une dizaine de personnes). Patrick PERRARD s'en charge et fera des propositions. Une invitation officielle leur sera envoyée par le président ; nous ferons le point le 12 décembre.

Le classement du Challenge de Ligue devra être prêt le 12 décembre (Emile).

QUESTIONS DIVERSES :

L'effectif à ce jour a progressé. Nous sommes 13 451 licenciés contre 13 261 au 31.12.2008. L'Ain et la Savoie ont un très léger retard (-5 et -11), tous les autres sont en augmentation, notamment l'Ardèche (+69) et l'Isère (+51). L'Ardèche, avec 6% d'abonnés à la Revue est toujours « à la traîne ». Une constatation : les nouveaux clubs n'ont souvent pas d'abonné (constat fait pour chaque département). Les licenciés indépendants par contre ont un nombre assez important d'abonnés.

Les jeunes ont également augmenté : 1200 jeunes actuellement dans la Ligue (+61).

Trois nouveaux clubs sont à signaler dans l'Ardèche, la Drôme et le Rhône. Il faut que les présidents de CoDép pensent à contrôler les statuts et le paiement (par chèque ou bordereau de prélèvement envoyé à la FFCT).

Le CROS nous invite à une réunion s'adressant aux nouveaux élus. Une date sera choisie: le 28 novembre à Bourgoin-Jallieu ou le 1^{er} décembre à Lyon.

Cinq demandes de « reconnaissance fédérale » ont été sollicitées : 4 pour la Loire et 1 pour la Haute-Savoie. Présidents de CoDép, pensez à récompenser les bénévoles !!!...

Jean-Jacques rappelle la « Soirée Sergio » le vendredi 22 janvier à Attignat (01).

L'idée d'un autocar qui serait affrété pour l'AG de Caen est abandonnée mais sera reconduite pour l'AG à Gérardmer en 2010.

Le président souhaiterait que Claude LENOBLE l'accompagne à l'AG de Caen ; le comité directeur accepte à l'unanimité que les frais de déplacement de Claude soient pris en charge par la Ligue.

Le prochain Comité Directeur du 12 décembre sera essentiellement consacré à la préparation de l'assemblée générale et à l'adoption des budgets prévisionnels.

Après l'AG, nous réfléchissons sur une éventuelle tenue vestimentaire de Ligue. Nous reverrons également le cahier des charges des critères.

Le secrétaire général,

Michel PERROT

Le président,

Jean-Jacques PECH